

Sommaire

Mécanisme régional d'accès à l'hébergement

Mesures du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale

Mesures du plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle

Reconnaissance de deux organismes communautaires

Règlement de la Commission infirmière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

Nomination à la Commission infirmière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

Motion de remerciements à Mme Diane Trottier

Bourses d'infirmières praticiennes spécialisées de soins de première ligne

Entente de gestion et d'imputabilité 2013-2014

Politique régionale de gestion des urgences

Programme douleur chronique pour la région

Calendrier des rencontres 2013-2014

Démission d'un membre

MÉCANISME RÉGIONAL D'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT

Les membres du conseil d'administration adoptent le nouveau Mécanisme régional d'accès à l'hébergement qui permet de faciliter le système actuel d'évaluation, d'orientation et d'admission à l'hébergement, d'assurer une complémentarité et une continuité des services ainsi que l'arrimage des mécanismes d'accès existants sur le territoire.

MESURES DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE

Il est résolu d'approuver la répartition d'un montant non récurrent de 52 000 \$ pour les activités 2012-2013 dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2012-2017 comme suit :

Activité	Responsable	Montant
Formation sur le processus de domination conjugale	CSSS Les Eskers de l'Abitibi	9 500 \$
Formation sur l'intervention de groupe en violence conjugale pour le Groupe Image	Service d'aide et de traitement en apprentissage social	3 365 \$
Coordination du projet Roxane	Maison d'hébergement l'Équinoxe	10 590 \$
Concertation locale et régionale en matière de violence faite aux femmes	Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue	23 545 \$
		52 000 \$

MESURES DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE

Il est résolu d'approuver la répartition d'un montant non récurrent de 21 000 \$ pour les activités 2012-2013 dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle 2008-2013 comme suit :

Activité	Responsable	Montant
Activités de prévention des agressions à caractère sexuel	Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel	14 070 \$
Projets de concertation locale et régionale et activités de prévention en matière d'agression sexuelle	Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue	6 930 \$
		21 000 \$

RECONNAISSANCE DE DEUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La Coalition d'aide aux lesbiennes, gais et bisexuels de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que le Regroupement des proches aidants de l'Abitibi-Ouest sont reconnus à titre d'organismes communautaires en santé et services sociaux.

RÈGLEMENT DE LA COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les membres du conseil d'administration adoptent la révision du Règlement concernant les modalités de désignation et règles de fonctionnement de la Commission infirmière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.

NOMINATION À LA COMMISSION INFIRMIÈRE RÉGIONALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Mme Annic McGuire est nommée à la Commission infirmière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue à titre d'infirmière auxiliaire.

MOTION DE REMERCIEMENTS À MME DIANE TROTTIER

Une motion de remerciements est adressée à Mme Diane Trottier pour ses 14 ans de contribution à l'évolution des dossiers à la Commission infirmière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.



BOURSES D'INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES DE SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

Il est résolu d'adresser une demande officielle au ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'obtenir, pour l'Abitibi-Témiscamingue, l'octroi de 25 nouvelles bourses d'infirmières praticiennes spécialisées de soins de première ligne, réparties sur 5 ans, soit de 2013 à 2018.

ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ 2013-2014

L'Entente de gestion et d'imputabilité 2013-2014, signée entre l'Agence et le ministère de la Santé et des Services sociaux, est approuvée.

POLITIQUE RÉGIONALE DE GESTION DES URGENCES

Afin d'assurer le respect de la circulaire ministérielle relative à l'amélioration des temps d'attente et au désencombrement des urgences, une Politique régionale de gestion des urgences est adoptée.

PROGRAMME DOULEUR CHRONIQUE POUR LA RÉGION

Un budget non récurrent de 50 000 \$ est octroyé afin de compléter le financement octroyé par les Fonds Pfizer, le Fonds de la recherche en santé du Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour collaborer à un projet de recherche et à l'élaboration d'un Programme clinique douleur chronique – lombalgie pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

CALENDRIER DES RENCONTRES 2013- 2014

Le calendrier des rencontres 2013-2014 est adopté.

DÉMISSION D'UN MEMBRE

Les membres acceptent la démission de madame Julie Richer, représentante du Département régional de médecine générale au conseil d'administration de l'Agence, et la remercient de son implication au sein du conseil d'administration.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration de l'Agence se tiendra le mercredi 1^{er} mai 2013, dans la MRC d'Abitibi.